

Synthèse

Groupe Juridique

Présentation H Bras

Le groupe juridique poursuit un travail d'inventaire des permis délivrés pour les confronter aux rapports techniques remis par les industriels le 14 octobre afin déterminer ceux qui sont frauduleux.

Le travail du groupe juridique, ainsi que les recours et la mobilisation citoyenne a permis un résultat exceptionnel : un loi et 3 permis abrogés en quelques mois, c'est du jamais vu en France dans le domaine minier.

Total et Shuebach ont tout de même encore 4 mois pour contester l'abrogation de leurs permis. Pour cette raison les recours sont maintenus.

Remarques

Il a été constaté que différents collectifs, juristes et la coordination nationale travaillent en parallèles et sans concertation à la collecte de documents administratifs concernant les permis. Un effort de coordination et de communication est indispensable.

Il a été également constaté un défaut d'articulation entre la Coordination Nationale, le groupe juridique et Sans Gaz. Le fonctionnement actuel n'est pas conforme aux décisions prises en Coordination Nationale.

Il a été remarqué qu'il n'y a pas eu de consultation juridique préalable aux actions de Sans Gaz. Il a été demandé que soit établie un document précisant les objectifs, les moyens, les effets attendus et le montant de ces recours pour toutes les actions de Sans Gaz en cours et avenir.

On rappelle que les collectifs ont leur place dans le Conseil d'Administration de Sans Gaz.

Il a été voté à l'unanimité le retrait de l'article « Retrait ou abrogation » du nouveau site de la coordination nationale

Sans Gaz - Bilan Financier

Le coût des recours est évalué à 57 000 € le 1^{er} octobre. Le niveau de recette est inconnu. Il n'y avait pas eu plus d'information car les représentants de Sans Gaz étaient absent.

Les recettes émaneraient de don et de subventions des Conseils Régionaux. Il est à noter que les demandes auprès des Conseils Régionaux peuvent faire concurrence à des projets des collectifs locaux.

Suite au compte rendu de la Coordination Nationale de Nant, il y eu plusieurs demandes des comptes financiers de Sans Gaz sans résultat. La seule réponse obtenue montre qu'il est actuellement très difficile pour Sans Gaz de fournir quelques documents que ce soit.

Bilan de la commission scientifique

Les collectifs locaux sont invités à changer de terminologie, de ne plus parler de gaz et huiles de schiste, mais d'hydrocarbure de roche mère.

De la même façon, ne plus parler d'hydrocarbure conventionnel ou non conventionnel : ce sont les mêmes. Se sont les gisements qui sont conventionnels ou non conventionnel.

Il est rappelé que la stimulation est classique et généralisée dans toutes les exploitations d'hydrocarbures. Le terme de stimulation regroupe 5 à 6 techniques différentes (fracturation, avage au solvant, acidification, chauffage à la vapeur d'eau,...)

Pour appuyer cette proposition a été présenté d'un diaporama sur l'exploitation des hydrocarbures de roche mère.

L'exploitation des sables bitumineux qui ne sont pas exploités en Europe sont exploités au Canada et EU notamment

L'objectif premier des titulaires de permis est de produire de l'argent plus que de l'énergie. C'est une industrie spéculative. Il faut rappeler que cet aspect est le même dans toutes les exploitations minières.

Deux enjeux d'avenir : les sables bitumineux et les hydrates de méthane

Positionnement de la Coordination Nationale

Suite à l'abrogation de 3 permis, certains collectifs ont du se repositionner. La Coordination Nationale peut être amené à réfléchir sur son propre positionnement : préciser contre quoi on se bat.

La réunion ne s'est pas positionnée par rapport à la question de la transition énergétique

Il est apparu difficile de savoir quels permis était litigieux tant que le travail de mise en rapport entre les documents des demandes de permis et les rapports remis le 13 septembre n'aura pas été finalisé. La CN pourrait aussi se positionner contre toute recherche d'hydrocarbures. Il proposé à chaque collectif de se positionner entre 3 propositions, mini, maxi et intermédiaire. <http://www.stopaugazdeschiste07.org/spip.php?article182>

La Coordination Nationale doit permettre une meilleure entraide entre les collectifs. Il a été évoqué l'organisation d'une manifestation à Paris pour aider à la mobilisation sur place. Egalement évoqué des jumelages entre collectifs pour partager les expériences.

Optimisation du fonctionnement de la Coordination Nationale

Nos idées sur ce que devrait être la Coordination Nationale :

- La Coordination nationale des collectifs locaux, existe parce que les Collectifs locaux existent. Cette instance citoyenne n'a de réalité que lorsque ces derniers sont amenés à se réunir.
- La coordination nationale est un temps d'échanges et n'est donc pas le sommet d'une organisation.
- Elle sert à mutualiser les idées, les actions et les expertises des collectifs locaux.
- De ce creuset, émerge une force de proposition, les collectifs locaux restant souverains.
- Les seules décisions qu'elle peut prendre en réunion concernent son propre fonctionnement.
- Elle propose des dates et lieux pour les prochaines réunions et un ordre du jour provisoire.
- Seuls les communiqués de presse rédigés lors de la réunion de coordination nationale des collectifs locaux, ont valeur nationale.
- Le collectif hôte de la CN est chargé de la diffusion de ces communiqués vers la presse nationale.

Dans les cas d'urgence de communication (entre 2 réunions), les collectifs locaux se chargent de communiquer vers la presse nationale et locale.

Question du porte parole de la Coordination Nationale

La majorité pense qu'il n'y a pas besoin de porte parole permanent au niveau national. La réunion des collectifs en Coordination Nationale émet un Communiqué de presse qui est repris et diffusé par le collectif accueillant selon son propre fonctionnement (porte parole ou pas).

Certains cependant pensent qu'un porte parole est essentiel.

Certains remarquent que les prises de parole par des personnalités connues sont recherchés par la presse ce qui permet une plus large diffusion du message. Le mouvement ne doit cependant pas être incarné par seulement quelques personnes. Nous ne pouvons que souhaiter que ceux-ci respectent l'esprit de la réunion de la CN et du communiqué de presse.

VIA

A la demande de plusieurs collectifs présents, il a été demandé au collectif 07 d'expliquer l'organisation VIA (Vigilance Information Action)

<http://www.stopaugazdeschiste07.org/spip.php?article125>

Il a été évoqué la possibilité d'élargir cette organisation au niveau national. Le Collectif 07 est prêt à expliquer son fonctionnement que chaque collectif adaptera.

Proposition de prévoir un car par département pour se rendre là où il y a besoin. La mise en œuvre serait facilitée par une organisation commune.

Site Internet de la Coordination Nationale

Aucun des concepteurs du site n'était présent. Nous n'avons pu que poser des questions.

- Pourquoi un site payant ?
- Pourquoi le site actuel est-il buggé ?
- Co voiturage : on devrait tous se mettre sur le même site de co-voiturage

Lettre de M. Bodin

Chaque collectif reste souverain de suivre ou non cette voie. Echéance pour recours contentieux le 17 novembre.

Prochaine réunion en Coordination Nationale

Il est proposé de se réunir en Ile de France. Aux collectifs locaux de préciser la date et le lieu

Le collectif Rhône propose de l'organiser dans l'Ain si difficile en Ile de France

Attention, 10 décembre, venue de Lucie Sauvet à Mende. Le Collectif de Lozère souhaite que soit évité cette date pour la prochaine réunion